

UTILISATION

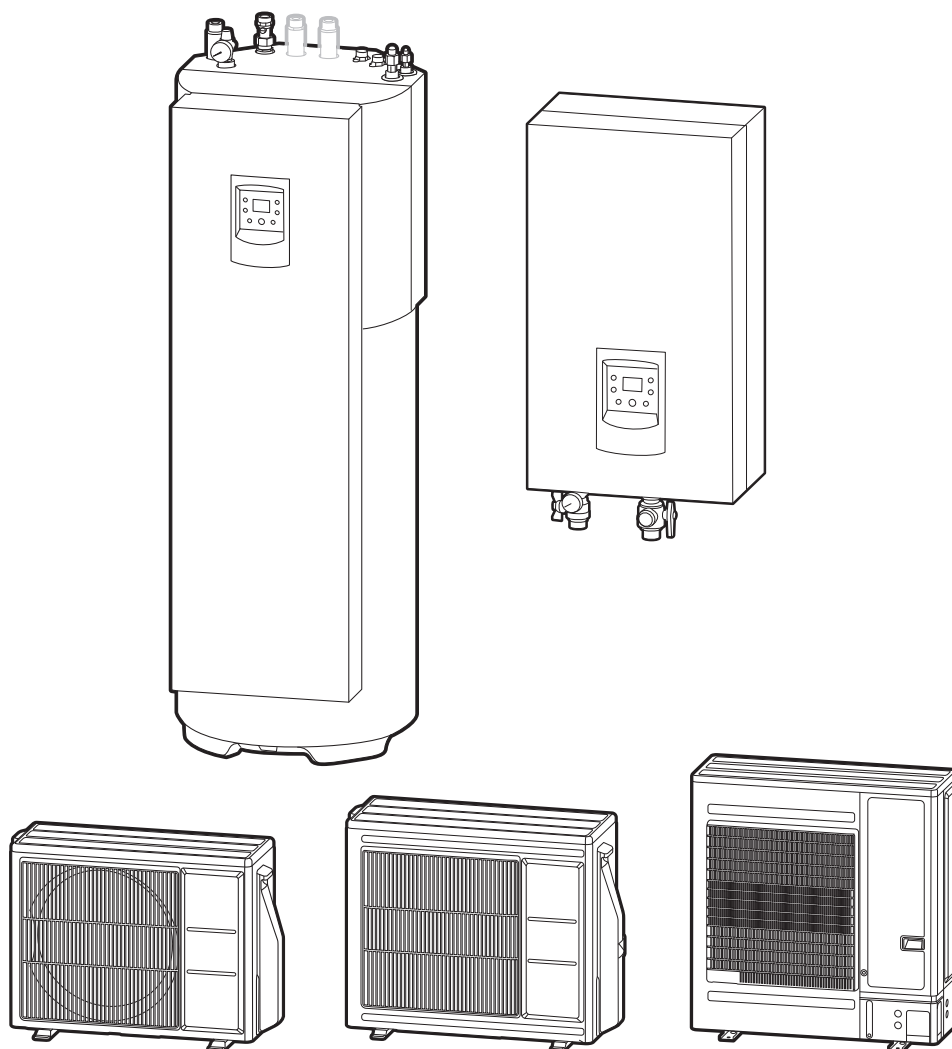
FR

Loria 6000 R32




Loria Duo 6000 R32

Loria Duo 6000 2C R32

Pompe à chaleur air/eau split



Sommaire

 Consignes de sécurité	3
 Votre installation	4
L'unité extérieure	4
Le module hydraulique	4
La régulation	4
Les radiateurs	4
Le plancher chauffant	4
Les ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée	4
L'eau chaude sanitaire (ECS)*	4
 Conduite de l'installation	6
L'interface utilisateur	6
Réglage des paramètres sur l'interface utilisateur	6
Description de l'affichage	7
Réglage de l'heure	8
Fonctionnement chauffage	9
Fonctionnement eau chaude	10
Absence	12
Veille	12
 Paramétrage de la régulation	13
Généralités	13
Liste des paramètres "Utilisateur final"	13
Affichage d'information	14
 Entretien	16
Contrôles réguliers	16
Vérification de l'unité extérieure	16
Ballon sanitaire*	16
Messages d'erreur	16

► Symboles et définitions



DANGER. Risque de lésion importante pour la personne et/ou risque de détérioration pour la machine. Respecter impérativement l'avertissement.



Information importante qu'il faut toujours garder à l'esprit.



Truc et astuce / Conseil.



Mauvaise pratique.



Danger : Électricité / Choc électrique.



Danger : Matériau à faible vitesse de combustion.

* selon configuration / option

Consignes de sécurité



Merci de suivre les instructions suivantes afin d'éviter tout risque de blessure ou de mauvaise utilisation de l'appareil.



Mise en service

Ne mettre l'appareil sous tension qu'une fois les remplissages effectués.

Ne pas essayer d'installer soi-même cet appareil. Cette pompe à chaleur nécessite pour son installation, l'intervention de personnel qualifié, possédant une attestation de capacité.

L'installation doit toujours être reliée à la terre et être équipée d'un disjoncteur de protection.

Ne pas modifier l'alimentation électrique.

Les appareils ne sont pas anti-déflagrants et ne doivent donc pas être installés en atmosphère explosive.

Utilisation

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Ne pas laisser les enfants introduire des corps étrangers dans la grille de protection d'hélice ni monter sur le toit de l'unité extérieure. Les ailettes de l'échangeur à air sont extrêmement fines et peuvent occasionner des coupures.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'unité extérieure doit exclusivement être installée à l'extérieur (dehors). Si un abri est requis, il doit comporter de larges ouvertures sur les 4 faces et respecter les dégagements d'installation (voir avec votre installateur).

Ne pas monter sur le toit de l'unité extérieure.

Attention les tuyaux de cuivre qui transportent du fluide frigorigène peuvent être chauds et provoquer des brûlures.

La pièce où l'appareil fonctionne doit être correctement ventilée afin d'éviter tout manque d'oxygène en cas de fuite de gaz réfrigérant.

Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur.

Ne mettre aucune source de chaleur sous la commande à distance.

Afin d'éviter tout risque d'étouffement, maintenir les sacs plastiques ou le film plastique des matériaux d'emballage à l'écart des jeunes enfants.

Entretien

Ne pas essayer de réparer votre appareil vous-même.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par des personnes qualifiées afin d'éviter un danger.

Cet appareil ne contient aucune pièce susceptible d'être réparée par l'utilisateur lui-même. Démontez l'un ou l'autre des capots peut vous exposer à des tensions électriques dangereuses.

Couper le courant n'est en aucun cas suffisant pour vous protéger d'éventuels chocs électriques (condensateurs).

Ne pas ouvrir l'unité extérieure ou le module hydraulique pendant leur fonctionnement.

Couper l'alimentation si des bruits anormaux, des odeurs ou de la fumée proviennent de l'appareil et contacter votre installateur.

Avant tout nettoyage éventuel, couper le courant sur l'appareil.

Ne pas utiliser de liquide de nettoyage agressif ou de solvants pour nettoyer les carrosseries.

Ne pas utiliser de nettoyeur sous pression pour nettoyer l'unité extérieure. Vous risquez de détériorer l'échangeur à air et de faire pénétrer de l'eau dans les circuits électriques.

► L'unité extérieure

L'unité extérieure, positionnée, comme son nom l'indique, à l'extérieur de votre logement, prélève les calories sur l'air extérieur.

Cette unité a été posée par votre installateur à un emplacement lui permettant de fonctionner au mieux.

Aucun obstacle ne doit entraver la circulation de l'air à travers l'évaporateur et en sortie du ventilateur.

L'eau contenue dans l'air ambiant peut se condenser et s'écouler de l'unité extérieure. L'unité extérieure peut générer un volume important d'eau appelé condensats.

Par temps froid cette eau gèle au contact de l'échangeur et doit régulièrement être évacuée par des cycles de dégivrage. Le cycle de dégivrage est géré automatiquement par la régulation et peut produire une émission tout à fait normale de vapeur.

► Le module hydraulique

Le module hydraulique, positionné dans votre chaufferie, cellier, garage... transmet les calories au circuit de chauffage et d'eau chaude sanitaire*.

Le module hydraulique contient la régulation de l'appareil qui a la charge de gérer le confort thermique et la production d'eau chaude sanitaire.

Le module hydraulique est équipé, d'un système d'appoint électrique* ou de relève chaudière* qui s'enclenche pour assurer un complément de chauffage pendant les périodes les plus froides.

► La régulation

Votre installateur a patiemment réglé votre installation. Ne pas modifier les paramètres de réglage sans son accord. En cas de doute, ne pas hésiter à le contacter.

La régulation de votre système de chauffage est réalisée en fonction de la température extérieure (loi d'eau).

La sonde extérieure, détecte la température extérieure.

L'installation d'une sonde d'ambiance (option) permet d'améliorer le fonctionnement de la régulation (l'influence de la température ambiante est prise en compte).

► Les radiateurs

Pour garantir le fonctionnement de la régulation, il est nécessaire que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum.

► Le plancher chauffant

Un plancher chauffant neuf nécessite une mise en chauffe initiale progressive pour éviter tout problème de fissuration. Vérifier avec votre installateur que celle-ci a bien été réalisée avant d'utiliser librement votre système de chauffage.

La grande inertie du plancher chauffant évite les écarts brusques de température ambiante. Cependant, cette inertie implique un temps de réaction de l'ordre de quelques heures (environ 6 heures).

Toute modification de réglage doit être faite lentement en laissant à l'installation le temps de réagir. Des réglages exagérés ou intempestifs aboutissent toujours à des oscillations importantes de température à l'échelle de la journée.

De même, si votre logement est équipé d'un plancher, ne pas réduire ou ne pas couper le chauffage en cas de courtes absences. La remise en chauffe est toujours assez longue (environ 6 heures).

► Les ventilo-convecteurs / radiateurs dynamiques avec régulation intégrée

Ne pas utiliser de sonde d'ambiance dans la zone concernée.

► L'eau chaude sanitaire (ECS)*

Lorsque la production d'eau chaude est sollicitée, la pompe à chaleur s'adapte en priorité à cette demande.

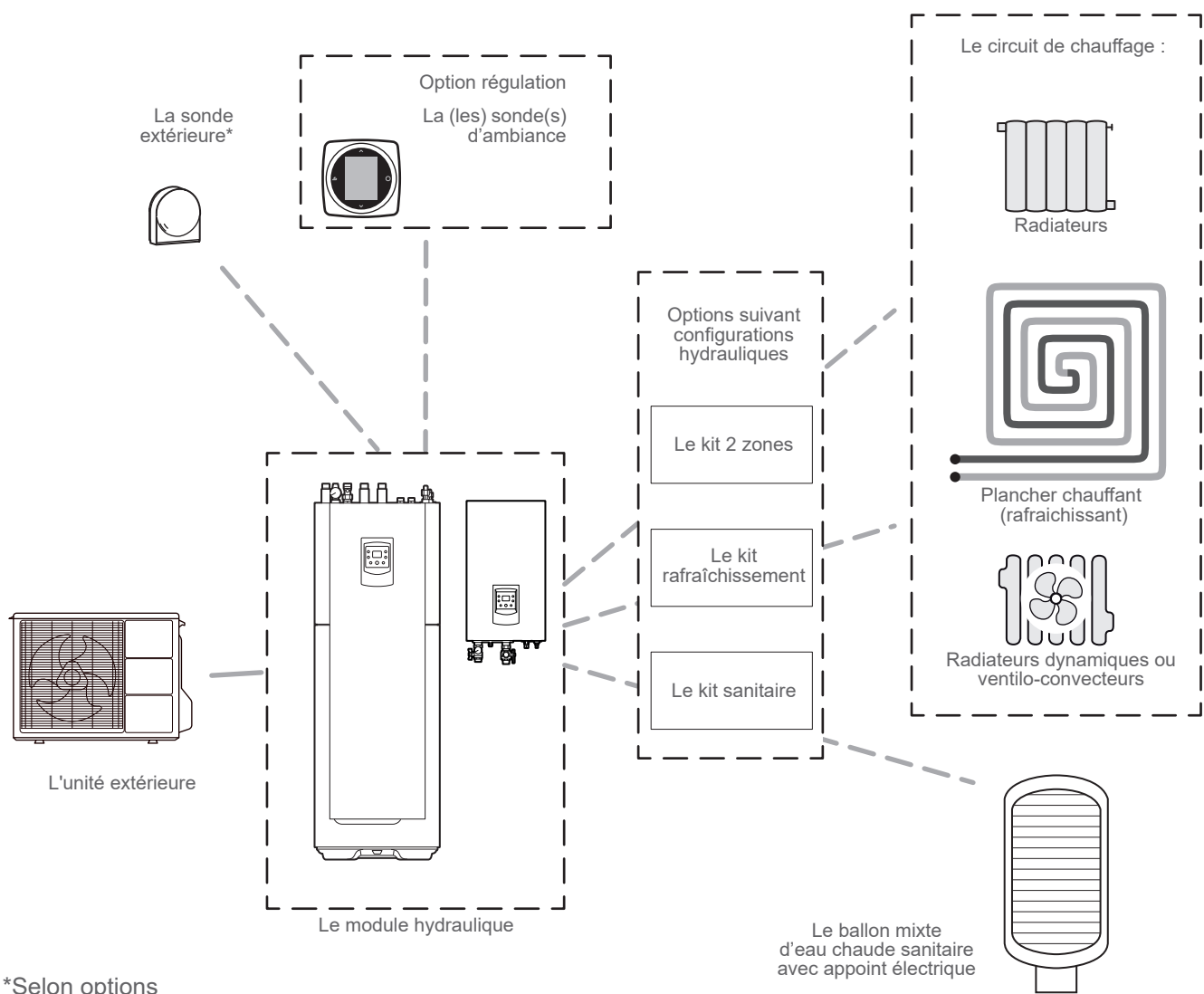
Aucune production de chauffage ne se fait pendant la préparation d'eau chaude sanitaire.

La production d'eau chaude sanitaire (ECS) est réalisée par la PAC puis complétée, si nécessaire, par l'appoint électrique.

Pour garantir une consigne ECS supérieure à 45°C, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique ou la chaudière (kit relève chaudière)*.

L'appoint électrique permet le bon déroulement des cycles anti-légionelles.

* selon configuration / option

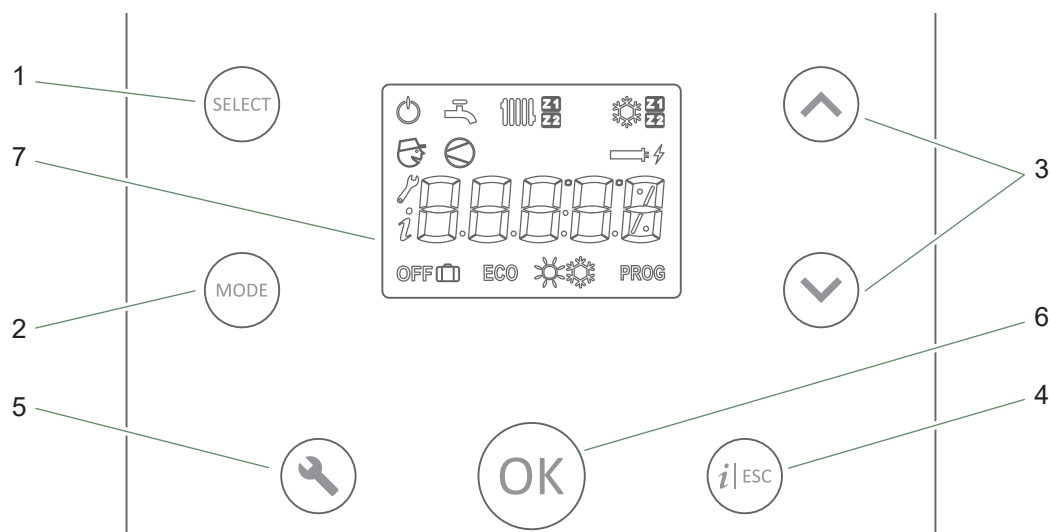


*Selon options

fig. 1 - Vue d'ensemble d'une configuration d'installation complète

Conduite de l'installation

► L'interface utilisateur



Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	• SELECT	- Navigation et sélection des usages disponibles.
2	• MODE	- Navigation et sélection du mode pour l'usage présélectionné.
3	• Réglage • Défilement	- Réglage des consignes de la fonction sélectionnée avec les touches et *. - Défilement des lignes de paramètre et d'information. - Réglage des valeurs modifiables (après un appui sur OK pour valider).
4	• Information • Sortie "ESC"	- Accès au menu " information " (l'icône apparaît) - Sortie du menu en cours de consultation - Annulation d'une modification en cours
5	• Paramétrage	- Accès au niveau utilisateur (appui court : l'icône apparaît).
6	• OK	- Validation (Réglage, Consigne du mode présélectionné)
7	• Affichage	- Affichage : voir " <i>Description de l'affichage</i> " - Visualisation des réglages.

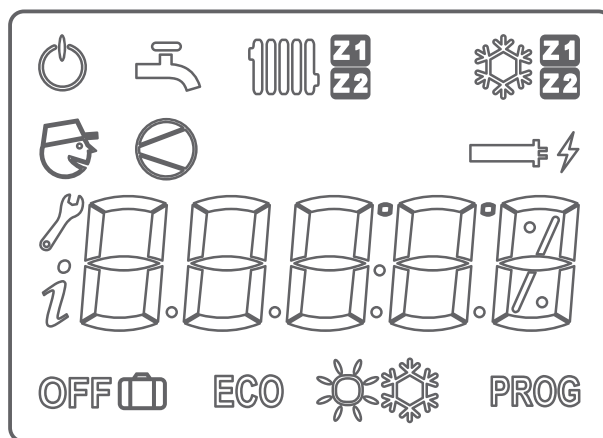
► Réglage des paramètres sur l'interface utilisateur



Si aucun réglage n'est effectué pendant 15 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

► Description de l'affichage



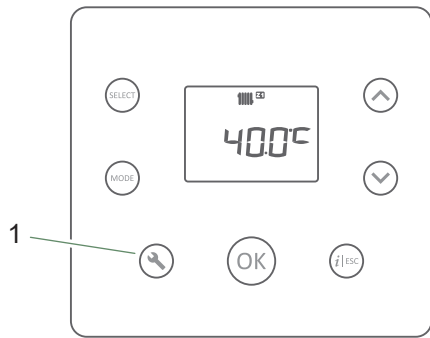
Symboles	Définitions
	Accès aux paramètres Utilisateur
	Usage Chauffage (Référence au circuit concerné Z1 ou Z2)
	Usage ECS
	Usage Rafraîchissement (Référence au circuit concerné Z1 ou Z2)
	Veille ⁽¹⁾
	Fonctionnement compresseur
	Fonctionnement appoint électrique (Chauffage ou ECS)
PROG	Mode PROG * : Fonctionnement régulé selon : - Programme réglé sur l'interface Utilisateur ou - Programme réglé sur la sonde d'ambiance

Symboles	Définitions
ECO	Mode permanent * (Avec consigne de température réduite)
ou	Mode permanent * chauffage ou rafraîchissement (Avec consigne de température confort)
	Mode absence *
OFF	L'usage concerné est en mode arrêt (Zone 1 / 2 - ECS)
	Lecture information
	Accès aux paramètres Installateur

⁽¹⁾ Protection hors-gel de l'installation sous réserve que l'alimentation électrique de la PAC ne soit pas interrompue.

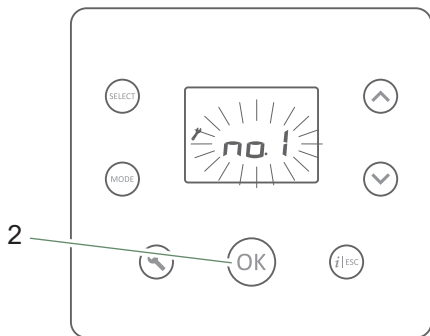
Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

► Réglage de l'heure.




Affichage de base.

1 - Appuyer sur 



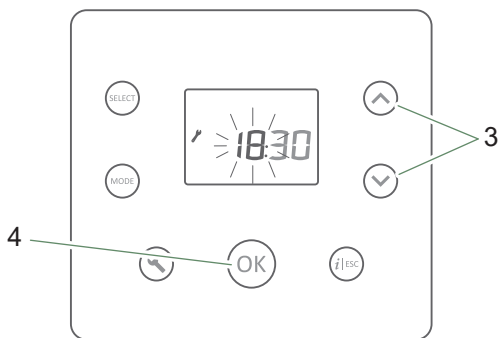
- L'icone "clé" s'affiche,

Appuyer sur le bouton  pour sélectionner le paramètre 1

- Alternance entre le paramètre "réglage heure" (ligne n°1) et l'heure (ex. 18h30)

(N° 1 / 18:30) :

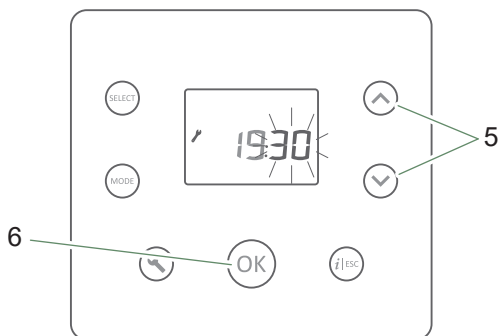
2 - Appuyer sur OK pour modifier l'heure.



- L'affichage des heures clignote.

3 - Appuyer sur le bouton  ou  pour régler l'heure.

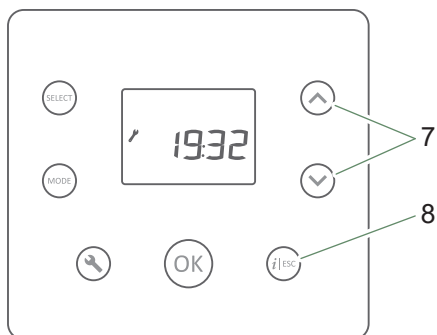
4 - Appuyer sur OK pour confirmer.



L'affichage des minutes clignote.

5 - Appuyer sur le bouton  ou  pour régler les minutes.

6 - Appuyer sur OK pour confirmer.



- Les réglages sont enregistrés.

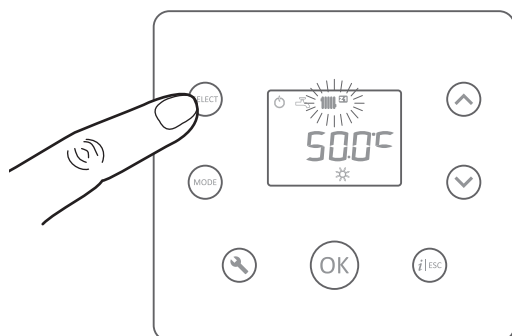
7 - Appuyer sur le bouton  ou  pour effectuer d'autres réglages.

ou

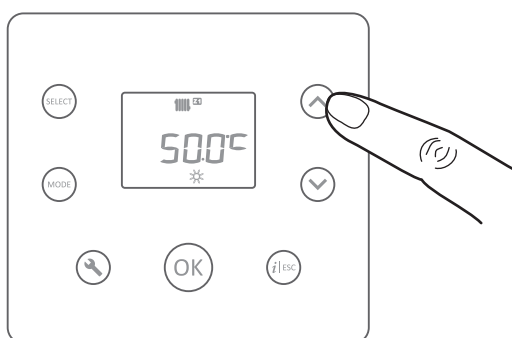
8 - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche  | ESC

► Fonctionnement chauffage

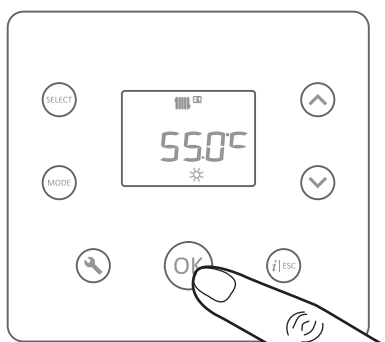
▼ Sans sonde d'ambiance



Appuyer sur la touche SELECT pour choisir l'usage chauffage



Modifier la température avec les touches ^ et v



Valider avec OK

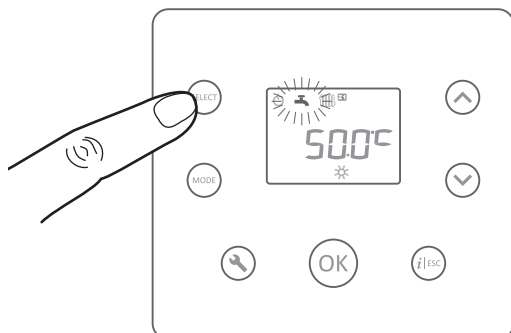
▼ Avec sonde d'ambiance

→ Voir la notice de la sonde.

► Fonctionnement eau chaude

▼ Choix du mode

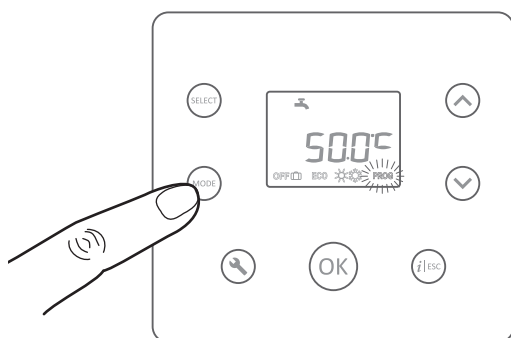
■ Sélectionner l'USAGE ECS



Appuyer plusieurs fois sur la touche SELECT.
L'icône clignote.



■ Sélectionner le MODE



Appuyer plusieurs fois sur la touche MODE.
L'icône clignote.

PROG

Commutation automatique confort <-> réduit selon le programme horaire.



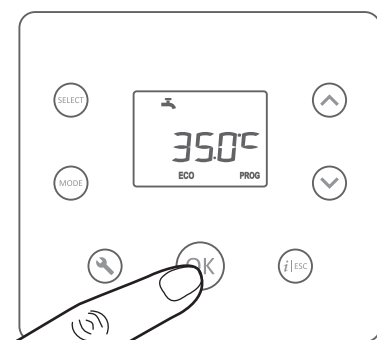
Mode confort permanent.

ECO

Mode réduit permanent,

OFF

Mode arrêt (de l'ECS).



Valider avec OK

Pendant la navigation, les consignes de température sont modifiables à tout moment avec les boutons ▲ ou ▼

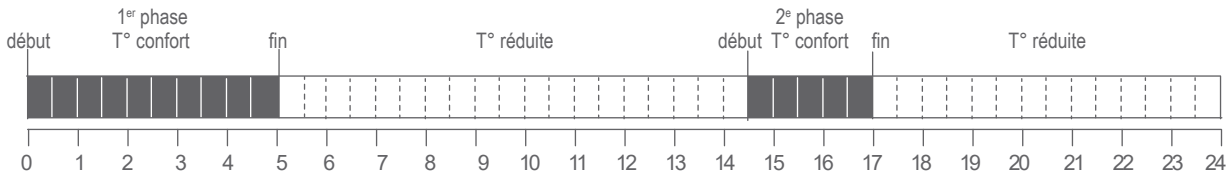


Appuyer sur OK pour confirmer. Avant de quitter, s'assurer de valider le mode souhaité.

Dans le cas de température extérieure extrême, il est nécessaire de laisser fonctionnel l'appoint électrique du ballon pour garantir une consigne ECS supérieure à 45 °C.

▼ Modifier le programme horaire ECS

Le programme horaire de chauffe ECS par défaut est défini pour la semaine entière (du lundi au dimanche : **10**) : de 0h00 à 5h00 (1^{ère} phase de chauffe ECS) et de 14h30 à 17h00 (2^e phase de chauffe ECS).



Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 2 phases de chauffe ECS et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

- Exemple : → du lundi au dimanche [paramètre **25** sur **10**] (voir tableau)


→→ 2 phases [0h-7h / 13h30-17h] (régler les paramètres **26** à **29**, voir tableau),

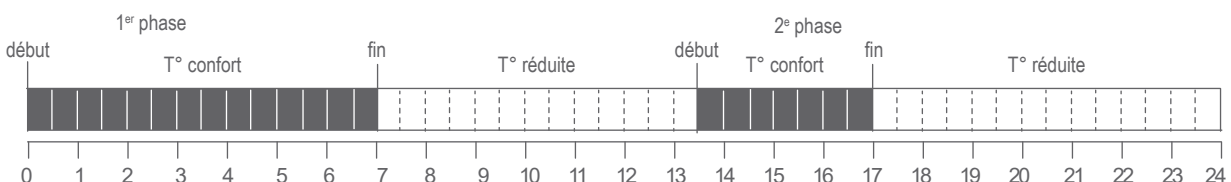
→ Appuyer sur le bouton  pour atteindre le menu "utilisateur" : l'icône  s'affiche.

Sélection du N° de ligne			Réglages	
^	N°25 OK	^	Choisir le (ou les) jour(s) : 10 : Lun-Dim, 8 : Lun-Ven, 9 : Sam-Dim, 1 : Lundi, 2 : Mardi, 3 : Mercredi, 4 : Jeudi, 5 : Vendredi, 6 : Samedi, 7 : Dimanche Ex : 10 (du lundi au dimanche))	OK
^	N°26 OK	^	début confort : Heure de mise en marche de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 0:00	OK
^	N°27 OK	^	fin confort : Heure de mise en arrêt de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 7:00	OK
^	N°28 OK	^	début confort : Heure de mise en marche de la 2^e phase de chauffe. Ex : 13:30	OK
^	N°29 OK	^	fin confort : Heure de mise en arrêt de la 2^e phase de chauffe. Ex : 17:00	OK


- Continuer la programmation pour un autre jour (ligne 25).

ou

- Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche  | ESC.



• **Boost ECS** (sans sonde d'ambiance).

Une fonction marche forcée ECS (boost) est disponible (sur l'interface utilisateur : , paramètre **95** - voir page 6). Ce boost ECS permet de chauffer l'ECS jusqu'à la température confort à tout moment de la journée. La fonction boost s'annule automatiquement lorsque la demande sanitaire est satisfaite.

• **Boost ECS** (avec sonde d'ambiance).

→ Voir la notice de la sonde.


► Absence




En cas d'arrêt prolongé pour une période connue
Ne pas couper l'alimentation générale.

▼ Sans sonde d'ambiance

■ Pour le chauffage :

- Appuyer sur la touche SELECT pour choisir l'usage chauffage .
- Appuyer sur la touche MODE pour choisir le mode arrêt **OFF**

■ Pour l'eau chaude :

- Appuyer sur la touche SELECT pour choisir l'usage eau chaude .
- Appuyer sur la touche MODE pour choisir le mode arrêt **OFF**

▼ Avec sonde d'ambiance

→ Voir la notice de la sonde.

► Veille




En cas d'arrêt prolongé pour une période connue
Ne pas couper l'alimentation générale.

L'utilisation de l'état  veille permet :


- de conserver les sécurités liées à l'appareil,
- de maintenir le hors-gel de l'appareil,
- mais n'assure pas le hors gel des pièces d'habitation.

Paramétrage de la régulation

► Généralités

• Seuls les paramètres accessibles au niveau :
 - Utilisateur.

sont décrits dans ce document.

• Les paramètres accessibles au niveau :
 - Installateur.

sont décrits dans le document réservé aux professionnels. **Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels.**

► Liste des paramètres "Utilisateur final"

N°	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Réglage de base
0	 Bascule chauffage / rafraîchissement	0 (chauffage)... 1 (rafraîchissement)	0
Réglage heure / Date			
1	 Heures / minutes	00:00... 23:59	1:00
2	 Mois / Jour	1 - 1 12 - 31	MM-JJ
3	 Année	2018 ...	AAAA
Mode absence			
10	 Consigne de température du mode absence	5 °C... 20 °C	13 °C
Réglage de la consigne de température utilisée lors du mode absence.			
11 → 24 : Fonction non utilisée			
Programme horaire ECS			
25	 Présélection (jour / semaine)	1 ... 10	-
1 = lundi ; 2 = mardi... 7 = dimanche ; 8 = lundi à vendredi ; 9 = samedi et dimanche 10 = lundi à dimanche (les modifications sont appliquées toute la semaine)			
26	 1ère phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	00:00
27	 1ère phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	5:00
28	 2ème phase du jour sélectionné (début confort)	00:00... 23:45	14:30
29	 2ème phase du jour sélectionné (fin confort)	00:15... 24:00	17:00
Pompe à chaleur			
72	 Passage été/hiver (selon la température ext.)	15... 30 °C	18 °C
Lorsque la moyenne des températures extérieures atteint 18°C le régulateur arrête le chauffage (par mesure d'économie).			
73	 Fonction anti-légionelles	0 (arrêt)... 1 (marche)	0
74	 Correction sonde température extérieure	- 5... 5 °C	-
82	 Activation heure d'été	0 (arrêt)... 1 (marche)	1
95	 Marche forcée ECS (boost ECS)	0 (arrêt)... 1 (marche)	0
97	 Régime de secours	0 (Régime de secours à l'arrêt)... 1 (Régime de secours en marche)	0

Certains paramètres (ou menus) peuvent ne pas apparaître. Ils dépendent de la configuration appareil (selon option).

► Affichage d'information

La touche **i** | ESC permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement, certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

Le numéro d'information s'affiche en alternance avec sa valeur.

• Liste des informations

i	N°... Désignation	Valeur...
1	Heure.	hh:mm
2	Température extérieure.	... °C
3	Circuit 1 : Température de départ.	... °C
4	Circuit 1 : Consigne de départ.	... °C
5	Température de retour.	... °C
6	Mesure du débit.	... l/min
7	Niveau de modulation du compresseur.	... %
8	État de l'appoint chauffage.	0 = arrêt 1 = marche
9	Circuit 2 : Température de départ.	... °C
10	Circuit 2 : Consigne de départ.	... °C
11	Température ECS.	... °C
12	Consigne ECS.	... °C
13	État PAC.	
14	État circuit chauffage 1.	voir détails § "Liste des états"
15	État circuit chauffage 2.	
16	État circuit ECS.	
17	État de l'appoint ECS.	0 = arrêt 1 = marche
18	Code du défaut de l'unité extérieure.	-

Consommation d'énergie		Valeur...
30	Chauff. - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
31	Chauff. - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
32	Chauff. - Énergie consommée cette année	... MWh
33	Chauff. - Énergie consommée l'année dernière	... MWh
40	Rafraich. - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
41	Rafraich. - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
42	Rafraich. - Énergie consommée cette année	... MWh
43	Rafraich. - Énergie consommée l'année dernière	... MWh
50	ECS - Énergie consommée ce mois-ci	... kWh
51	ECS - Énergie consommée le mois dernier	... kWh
52	ECS - Énergie consommée cette année	... MWh
53	ECS - Énergie consommée l'année dernière	... MWh

Compteur de fonctionnement		
60	Nombre d'heure PAC ON	... h
61	Nombre total de démarrage compresseur	---
62	Nombre d'heure en ECS (compresseur OFF ou ON)	... h
63	Nombre d'heure en ECS (compresseur ON)	... h
64	Nombre de démarrage compresseur en ECS	---
65	Nombre d'heure avec appoint ECS ON	... h
66	Nombre d'heure en chauffage (Compresseur OFF ou ON)	... h
67	Nombre d'heure en chauffage (compresseur ON)	... h
68	Nombre de démarrage compresseur en chauffage	---
69	Nombre d'heure avec appoint chauffage ON	... h
70	Nombre d'heure en rafraîchissement (compresseur OFF ou ON)	... h
71	Nombre d'heure en rafraîchissement (compresseur ON)	... h
72	Nombre de démarrage compresseur en rafraîchissement	---
73	Nombre d'heure circulateur principal ON	... h

• Liste des états

<i>i</i> N°	Valeur...	État PAC
13	0	En attente.
	1	Chauffage.
	2	Rafraîchissement.
	3	Défaut.
	4	Mode de secours.
	5	Verrouillée.
	6	Dégivrage actif.
	7	Mode test.

<i>i</i> N°	Valeur...	État circuit chauffage 1 et 2
14 & 15	0	En attente.
	1	Mode chauffage confort.
	2	Mode chauffage réduit.
	3	Mode rafraîchissement confort.
	4	Mode rafraîchissement réduit.
	5	Mode absence.
	6	Pilotée par la sonde d'ambiance.
	7	Protection hors-gel active.
	8	Mode séchage de dalle.
	9	Entrée tarifaire active.

<i>i</i> N°	Valeur...	État ECS
16	0	En attente.
	1	Charge active mode confort.
	2	Charge active mode réduit.
	3	Charge anti-legionelle.
	4	Protection hors-gel active.
	5	Marche forcée (boost)

Entretien

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil pendant de longues années, les opérations d'entretien décrites ci-après sont nécessaires périodiquement.. Généralement, elles sont effectuées dans le cadre d'un contrat d'entretien.

► Contrôles réguliers

- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (se référer à la pression préconisée par l'installateur - entre 1 et 2 bar).
- Si un remplissage et une remise en pression s'imposent, vérifier quel type de fluide a été utilisé initialement (dans le doute, contacter votre installateur).

Si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.

i L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit aux performances et à la longévité de celui-ci.

► Vérification de l'unité extérieure

Dépoussiérer l'échangeur si nécessaire en veillant à ne pas endommager les ailettes.

Vérifier que rien ne vient entraver le passage de l'air.

► Ballon sanitaire*

L'entretien du ballon doit être effectué régulièrement (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).

Consulter votre technicien chauffagiste.

► Messages d'erreur

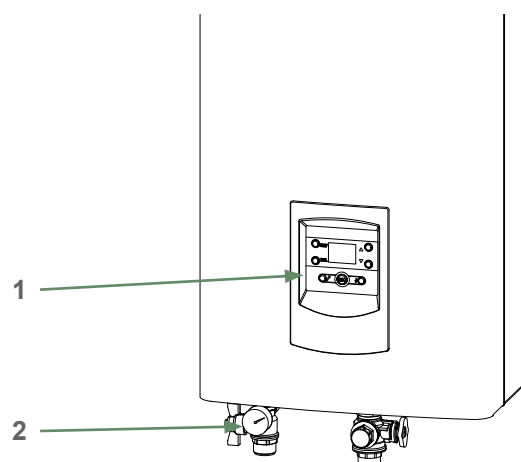
Les défauts ou pannes du module hydraulique sont signalés par l'afficheur de l'interface utilisateur. L'afficheur indique le code d'erreur "Erxxx".

Noter le code et appeler votre installateur.

▼ Erreur 3 ou 131

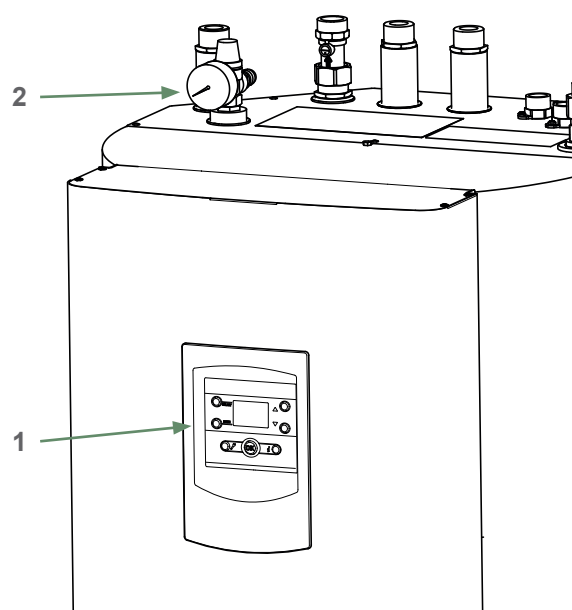
En cas d'erreur 3 ou 131, vérifier que les vannes thermostatique soient ouvertes.

Si le problème persiste, appeler votre installateur.



1. Interface utilisateur
2. Manomètre (pression de l'installation)

fig. 2 - PAC 1 service



1. Interface utilisateur
2. Manomètre (pression de l'installation)

fig. 3 - PAC duo

* selon configuration / option

Fin de vie de l'appareil

Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé.



En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for writing.



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, providing a guide for handwriting practice.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement. Le retraitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge. Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

■ Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

■ Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, **à l'installation et à la mise en service de l'appareil** par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'**à l'utilisation et aux entretiens annuels** réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

■ Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.